

TERMES ET CONDITIONS / CONDITIONS GENERALES DE VENTES

RETRAITE DE YOGA D'ETE – Ferme SOLTERRE

Les présentes conditions de vente définissent les relations contractuelles entre Mayogaterrehappy et tout participant au séjour « **Retraite de yoga d'été 2025** » à la **Ferme Solterre**.

« Le participant » désigne toute personne qui sera présente lors dudit séjour, que celui-ci soit lui même acheteur ou simplement bénéficiaire d'une réservation qui lui aurait été offerte.

La réservation dudit séjour emporte pour le participant l'acceptation sans réserve des présentes conditions de vente, qui prévaudront sur tout autre document ou conditions générales ou particulières, et qui pourront être modifiées.

Dans le cas où, les présentes auront été modifiées, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la réservation du séjour par le participant.

OBLIGATIONS & GARANTIES :

Adhésion/ Santé

Le participant reconnaît que sa participation au séjour demande un investissement personnel profond et une bonne condition physique, les différentes activités proposées pouvant être physiquement exigeantes et fatigantes.

Celui-ci déclare en tout état de cause, **être en mesure et dans un état de santé compatible avec une pratique sportive**, lors de sa réservation et pendant le séjour, ayant fait et faisant contrôler régulièrement par son médecin son aptitude à participer et à pratiquer une activité physique modérée à intense. Le participant **déclare ne faire l'objet d'aucune contre-indication médicale** à sa participation au séjour et aux activités physiques et celles relatives à la pratique du yoga (exercices de respiration et méditation).

Le participant s'engage à **informer sans délai Mayogaterrehappy de tout problème de santé** et particulièrement d'un état de grossesse, d'une opération, blessure, accident cardiovasculaire, etc. pouvant remettre en cause la pratique du yoga.

Responsabilité & comportement

Le participant reconnaît être couvert par une assurance responsabilité civile pour tous types de dommages corporel ou matériel causé à un tiers.

Il s'engage par ailleurs à prendre toutes précautions nécessaires pour sa santé, sa sécurité et son hygiène et à **respecter strictement les consignes** et/ou instructions écrites (affichettes, règlement intérieur...) et/ou verbales données par Mayogaterrehappy ou les personnes responsables du lieu du séjour ou son personnel. L'adhérent s'interdit d'effectuer des mouvements différents de ceux enseignés.

Mayogaterrehappy ne pourra en aucun cas être tenue responsable de tout accident ou blessure survenu durant le séjour, sauf à ce que la preuve d'une faute commise par Mayogaterrehappy soit établie en justice. Mayogaterrehappy ne saurait être responsable des dommages directs ou indirects subis par le participant lorsque le comportement de ce dernier en est à l'origine ou a concouru au dommage qu'il prétend subir.

Tout comportement du participant portant atteinte à la propre sécurité du participant (notamment consommation de drogues, alcool etc.), celle d'autrui ou qui empêcherait le bon déroulement du séjour (cours, activités de groupes ou individuelles, repas et temps libres) pourra être sanctionné par l'exclusion définitive du participant sans que ce dernier ne puisse prétendre au remboursement des sommes versées au titre du séjour, ni ne puisse réserver de services auprès de Mayogaterrehappy dans le futur.

Le participant reconnaît que toute photos et/ou vidéos prises lors du séjour ne peut donner lieu à une utilisation commerciale ou promotionnelle pour son compte ou tout autre personne extérieure à Mayogaterrehappy.

Le participant est libre de participer à tout ou partie des activités proposées par Mayogaterrehappy lors du séjour, et s'engage à prévenir cette dernière de celles auxquelles il ne souhaite pas participer.

RESERVATION & ANNULATION

La place du séjour est **validée après réception du paiement du premier acompte**, qui vaut réservation et n'est pas remboursable.

Le participant s'engage à régler le tarif du séjour comme suit :

- Un paiement du premier acompte qui valide la réservation du séjour au participant, cet acompte, non remboursable, correspond aux montants suivants :
 - 125€ pour une chambre partagée
 - ou 145€ pour une chambre individuelleCe premier versement s'effectue soit par paiement en ligne (via la page de réservation du séjour), soit par chèque ou virement bancaire directement auprès de Mayogaterrehappy.
- Un second acompte sera à régler au plus tard 2 mois avant le séjour (soit avant le 25 mai), par virement bancaire ou par chèque, aux informations bancaires communiqué par Mayogaterrehappy au participant. A défaut de paiement de ce second acompte dans les délais, la réservation du participant pourra être annulée, sans que celui-ci ne puisse prétendre au remboursement du premier acompte.
- Le solde du séjour sera à payer sur place à la fin du séjour, par carte bancaire, espèces ou chèque & chèque vacances.

Le tarif du séjour inclus l'hébergement et la pension complète, l'accès aux infrastructures présentes sur le lieu, les activités prévues par l'organisatrice Mayogaterrehappy. Ce tarif n'inclus **pas** : le coût des transports et transferts pour se rendre sur le lieu du séjour, les activités annexes non prévues.

Droit de rétractation

Le client a le droit de se rétracter du contrat conclu, sans donner de motif, et dans un délai de 14 (quatorze) jours à compter du jour de la réservation et du versement de du premier acompte. Le délai de rétractation ne s'applique pas pour les réservations effectuées à moins de 45 jours avant le début du séjour. Toute notification de rétractation devra être impérativement formulée par un écrit, adressée par les modes de notifications prévues au bas des présentes.

Annulation

Passé le délai de rétractation, le participant peut annuler sa réservation et participation au séjour en adressant sa demande d'annulation de sa participation au séjour dans les plus brefs délais par un écrit, via les mêmes moyens qu'évoqués ci-dessus (voie électronique ou postale). A défaut, la demande ne sera pas prise en compte.

Remboursement

Le participant reconnaît que malgré toute demande d'annulation du séjour, le premier acompte ne lui est pas remboursable.

Aucun remboursement de tout ou partie du séjour ne sera accordé non plus au participant dans le cas où il n'aurait pas formulé sa demande d'annulation ou fait valoir son droit de rétractation, par écrit tel que stipulé précédemment, et ce, même si le participant ne peut se présenter au jour et à l'heure prévu pour le début du séjour et ce, pour quelque motif que ce soit (à l'exception de la force majeure).

En cas de demande d'annulation et quelque soit le motif, le participant pourra être remboursé des montants comme suit, la date de réception de la demande d'annulation (par lettre recommandée ou email) sera celle retenue pour le calcul des frais d'annulation et de

remboursement du séjour :

- Demande d'annulation intervenue de **90 à 61 jours du début du séjour**: le premier acompte n'est pas remboursable, mais le participant pourra être remboursé en totalité du second acompte et n'est pas tenu de régler le solde du séjour.
- Demande d'annulation intervenue de **60 à 31 jours du début du séjour** : aucun des deux acomptes n'est remboursable, et le **participant devra régler 50% du solde du séjour à Mayogaterrehappy**. Le participant pourra être délié de ses obligations de paiement s'il trouve un remplaçant.
- Demande d'annulation intervenue **à moins de 16 jours du début du séjour** : aucun des deux acomptes n'est remboursable et le participant devra régler 100% du solde du séjour à Mayogaterrehappy. Le participant pourra être délié de ses obligations de paiement s'il trouve un remplaçant.

En cas de contraction de la Covid par le participant, qui présente un test PCR positif, le participant en informera Mayogaterrehappy dans les plus brefs délais qui pourra, en toute discrétion, décider de la participation ou non du participant au séjour. Le cas échéant, le participant ne pourra être remboursé des deux premiers acomptes, mais sera libéré de son obligation de règlement du solde du séjour.

Toute retraite débutée est due dans son intégralité, quelque soit le motif de son interruption ou du départ du participant, sans qu'aucun remboursement ne puisse être accordé.

Mayogaterrehappy ne sera tenue à aucun remboursement en cas de force majeure, indépendant de sa volonté, empêchant tout ou partie de l'exécution du séjour.

DROIT APPLICABLE

Les présentes Conditions Générales sont régies, interprétées et appliquées conformément au droit français, la langue d'interprétation étant la langue française en cas de contestation sur la signification d'un terme ou d'une disposition des présentes.

RÉCLAMATIONS–INFORMATIONS–NOTIFICATIONS

Toute réclamation, demande de rétractation, d'annulation, demande complémentaire d'information ou toute notification prévue aux présentes Conditions Générales devra être adressée soit par courrier recommandé à l'adresse: Margaux Delemasure, 43 rue Meslay 75003 paris, soit par voie électronique à l'adresse email mayogaterrehappy@gmail.com.

Fait le 28 janvier 2025, à Paris.